

Lévesque, Claudette

De: Josée Pagé [josee.page@videotron.ca]
Envoyé: 10 mars 2014 11:00
À: Greffe
Objet: À verser aux dossiers R-3863-2013 (observations) et R-3854-2013 phase 2 (observations)

Mesdames Louise Pelletier et Sophie Giner,

Nous refusons l'installation d'un compteur intelligent et avons signifié notre refus par courrier recommandé à Hydro-Québec. Malgré cela, Hydro-Québec nous a renvoyé deux autres avis et nous avons donc répondu encore par courrier recommandé deux autre fois. Nous sommes d'accord pour l'installation d'un compteur non-communicant mais refusons de payer les frais exorbitants qui nous apparaissent injustifiés, car c'est nous qui relevons le compteur et envoyons l'information sans délai à Hydro-Québec. Pourquoi cette pratique ne peut-elle pas continuer?

De plus CapGemini ne cesse de téléphoner pour prendre rendez-vous dans le but de venir installer un nouveau compteur. Nous leur avons cependant confirmé que nous n'en voulions pas et que nous avons signifié notre refus à Hydro-Québec. Ils nous avaient alors dit, lors d'un premier appel, qu'ils en aviseraient Hydro-Québec et qu'une note serait déposé à notre dossier. Ils continuent quand même à laisser des messages pour prendre rendez-vous!

Nous avons l'impression que personne ne nous écoute c'est pourquoi nous nous adressons à vous en souhaitant que cela donne des résultats.

Dominique Ouzelet
Josée Pagé

Montréal (Rosemont-Petite Patrie)



Ce courrier électronique ne contient aucun virus ou logiciel malveillant parce que la protection [Antivirus avast!](#) est active.